

Ref. P1018

L'évolution des ESAT au regard du rapport de l'IGAS (Octobre 2019)

OBJECTIFS

- ▶ S'approprier les orientations stratégiques et les recommandations du rapport de l'IGAS de 2019, afin de pouvoir les transposer en termes d'actions à mener au sein de son ESAT.
- ▶ Identifier les leviers sur lesquels s'appuyer pour s'engager avec ses équipes et les différents partenaires vers les évolutions indispensables à mener.

PROGRAMME

- ▶ Le rapport de l'IGAS d'octobre 2019
 - constats : évolution des publics accueillis, des accompagnements proposés, des activités commerciales, contribution à l'inclusion
 - orientations :
 - . la réaffirmation du milieu protégé comme facteur d'inclusion
 - . la reconnaissance du droit universel au travail en milieu ordinaire
 - . le maintien de la possibilité d'accès aux emplois protégés (quand le milieu ordinaire est temporairement ou durablement impossible)
 - . la « portabilité » et souplesse des accompagnements (en amont, au sein de l'ESAT et en milieu ordinaire)
- ▶ Evaluation de la situation spécifique de son établissement au regard des recommandations
 - constats et transposition en termes de plan d'action
 - . organisation et pilotage de la phase d'orientation des personnes accueillies
 - . souplesse de gestion des ESAT
- ▶ Place et rôle des ESAT dans l'environnement économique
- ▶ Actions prioritaires à mettre en œuvre et identification des partenaires sur son territoire
 - procédures d'admission
 - former, valoriser, professionnaliser les travailleurs
 - s'ouvrir sur le milieu ordinaire et sécuriser les parties prenantes (bénéficiaires, entreprises, ESAT)
 - proposer des offres « passerelles »



Méthode pédagogique : Recueil des attentes. Etudes de cas, apports théoriques, législatifs, méthodologiques

Remise d'un support écrit. Evaluation des acquis en début et fin de stage.

Personnes concernées / Prérequis : Directeurs, cadres ou chefs de services en ESAT

Animation : Evalueur externe, directeur d'ESAT, titulaire Master II Gestion et administration des entreprises


Nombre de participants : 12 personnes maxi

DPC : nous consulter

Durée : 4 jours, soit 28 heures

INTRA

Ce stage peut être organisé dans votre établissement avec un tarif groupe.

Lieu	Sessions programmées	Droits d'inscription
 La Rochelle (17)	Du 21/03/2022 au 24/03/2022	1095 €



